



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la société **TK ELEVATOR LUXEMBOURG s.à.r.l.**, au nom et pour le compte de la **COPROPRIETE DE LA RESIDENCE**, a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un appareil élévateur à plateforme pour personnes à Bertrange, 403a route d'Arlon.

Bertrange, le 23 octobre 2024



Commune de BERTRANGE

Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un appareil élévateur à plateforme pour personnes à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 23 octobre 2024.

Bertrange, le 23 octobre 2024



Commune de BERTRANGE

Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire